

Présence et actions du CEU-ECTP au sein du Conseil de l'Europe

Bien que le CEU-ECTP eut été toujours présent auprès du Conseil de l'Europe à travers les individus experts qui se penchaient sur certains textes tels que la Charte Urbaine Européenne, notre organisation a vraiment pris part aux débats au moment de notre accréditation, en tant que membre observateur, auprès de la CEMAT. L'organisation, certains ici s'en souviennent, d'un symposium commun à Bled en Slovénie en novembre 2005 a marqué le départ d'une implication plus soutenue de notre organisation aux débats des instances du Conseil de l'Europe.

Après ce succès incontestable, notre visibilité nous a permis de renforcer notre présence dans chacune des instances où notre expertise peut et doit être reconnue. Après la CEMAT, ce fut le CDPATEP en 2008 puis dernièrement notre présence, muni du même statut de membre observateur, à la Conférence du Paysage en 2009.

Par ailleurs le CEU-ECTP est membre de la conférence des OING : Conférence des organisations internationales non gouvernementales du Conseil de l'Europe dont le travail est important et qui entend bien, non seulement participer activement aux travaux du Conseil mais participer activement au processus décisionnel. Les ONG présentes, travaillent dans tous les domaines qui touchent aux préoccupations du Conseil de l'Europe, ce qui oblige à un regroupement thématique par centre d'intérêt. En ce qui nous concerne c'est plus particulièrement à la commission du Développement Territorial Durable (ex ONG-Villes) et Monde Rural et Environnement que nous sommes naturellement liés.